

# Savoir maîtriser la TVA immobilière

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

## Objectif de formation

Permettre à l'agent immobilier de comprendre et expliquer le fonctionnement de la taxation de la production d'un immeuble neuf tant du côté promoteur que du côté acquéreur.

## Programme

### MAÎTRISER LE PRINCIPE DE LA TVA IMMOBILIÈRE

Une imposition réservée aux professionnels « assujettis ».

Le champ d'application de la TVA élargi

Le caractère obligatoire de la perception de la Taxe.

La notion d'assujettis : Quid du particulier ?

Le terrain « non à bâtir », Le terrain à bâtir, L'immeuble neuf, La livraison « à soi-même », Les immeubles anciens La « livraison » au sens fiscal : ventes, apports en société, échanges, expropriations etc...

Exception : la notion d'universalité dispensée de TVA

### CONNAITRE LES MODALITÉS IMPOSITION

Les bases d'imposition : l'assiette

Fait générateur et exigibilité

Le taux de la TVA

### APPRÉHENDER LES DIFFÉRENTES FORMALITÉS

Liquidation de la taxe

Détermination du redevable de la taxe

La facturation de la taxe : l'acte authentique

### CONNAITRE LES DROITS A DÉDUCTION

La détermination des droits à déduction

La gestion des droits à déduction

### L'AGENT IMMOBILIER ET LA TVA IMMOBILIÈRE

Les astuces

La comparaison bail soumis à TVA et bail « enregistré » : les critères du choix

L'aide au listing de la TVA récupérable

La prévention du contentieux avec l'administration : attention à la revente du bien acquis dans le cadre du dispositif loueur de meublé professionnel.

Comment calculer les conséquences de la revente du produit « défiscalisant »

Comment exercer son devoir de conseil

### MAÎTRISER LES ASPECTS DÉONTOLOGIQUES

La responsabilité de l'agent immobilier dans le calcul et les options TVA

La nouvelle solidarité des conseils vis-à-vis du fisc en cas de fraude : l'agent immobilier est-il concerné ?

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n°70-9 du 02/01/1970 - décret n°72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s).

### Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

### Tarif(s) net de taxe

370 € par stagiaire

### Adresse

**Site de Rennes/Bruz**  
Campus de Ker Lann,  
6 Rue des frères Montgolfier, BP  
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

## Les points forts de la formation

- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)
- Mini groupe pour favoriser l'individualisation



# Les conditions d'admission

## Prérequis

Aucun pré-requis

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

Comprendre le processus et maîtriser le vocabulaire de la TVA immobilière : notion d'assujetti, notion de droits à récupération etc... Savoir comprendre et rédiger les clauses « fiscalité de l'opération » et les mécanismes d'engagements TVA. Connaître la TVA taxée sur la marge. Être capable de conseiller le bailleur professionnel ou commercial et le preneur sur l'option TVA. Connaître la notion de droits à récupération et ses contraintes, en particulier le problème de la revente du bien ayant bénéficié d'un remboursement de TVA et vendu avant la 20<sup>e</sup> année de l'achèvement.

## ► PRÉSENTIEL

## Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

## Modalités pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, débats, mises en situation et synthèses schématiques. Exercices de taxation et de récupération.

Date et mise à jour des informations : 28/09/2023

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)

## Les sessions



### Bruz

- Nous contacter

## Contacts



### TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435  
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz  
Tél. : 0299054545 - [cci.formationcontinue@fac-metiers.fr](mailto:cci.formationcontinue@fac-metiers.fr) - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>